Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 125 (2017)

Artikel: L'implantation fribourgeoise en terre vaudoise : le cas des verriers de Semsales transférés à Saint-Prex (1914-1948)

Autor: Andrey, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-954840

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Georges Andrey

L'IMPLANTATION FRIBOURGEOISE EN TERRE VAUDOISE : LE CAS DES VERRIERS DE SEMSALES TRANSFÉRÉS À SAINT-PREX (1914-1948)

Si la présence fribourgeoise en terre vaudoise remonte au Moyen Âge et n'a cessé de structurer les relations de voisinage des deux pays romands au fil des siècles, le cas précis du transfert de la main-d'œuvre de la Verrerie de Semsales dans la commune vaudoise de Saint-Prex retient l'attention à maints égards. D'une part, la verrerie fondée à Saint-Prex en 1911 par l'industriel vaudois Henri Cornaz n'a prospéré que par l'engagement dès 1914 des verriers fribourgeois. Ce faisant, l'apport de ces derniers à l'industrialisation vaudoise illustre un moment probablement unique dans les annales de l'industrie : celui, paradoxal, de la contribution d'un modeste canton en développement à l'essor d'un grand voisin économiquement plus avancé, cela grâce au déploiement à grande échelle d'un savoir technique hautement spécialisé, fruit d'une « expertise » de quelque cent cinquante ans. D'autre part, l'arrivée massive et soudaine d'une population « allogène » provoque dans cette modeste commune de La Côte un choc à multiples dimensions affectant l'équilibre général de la société. Sont en effet concernées la démographie, l'économie, la religion et la politique, sans oublier l'environnement.

Notre attention se concentrera sur les modalités de ce choc. Les questions que nous poserons aux sources – fatalement lacunaires[1] – que nous avons rassemblées au fil d'actives recherches seront les suivantes : comment et à quel rythme le choc en question, multiforme, a-t-il été absorbé ? Comment les arrivants se sont-ils intégrés dans leur milieu d'accueil ?

Au préalable, un survol de l'histoire des deux verreries, celle, fribourgeoise, de Semsales, et celle, vaudoise, de Saint-Prex, s'impose.

1 Pour leur disponibilité et leurs conseils, nous remercions la direction et le personnel des Archives communales de Saint-Prex (ACSt-Prez), des Archives cantonales vaudoises (ACV), des Archives de l'Évêché de Lausanne, Genève et Fribourg (AEvFribourg) et des Archives communales de Morges (ACMorges). Notre gratitude particulière va aux historiens François Jequier, Catherine Santschi et Jean-Claude Vial pour leur aide et leurs informations. Merci également à l'équipe de mes collaborateurs réguliers, Maryse Oeri von Auw et Martial Andrey. Dans les limites de cet article, il n'a pas paru nécessaire de solliciter l'accès des archives, toujours en mains privées, de Vetropack S.A., successeur de la verrerie de Saint-Prex.

QUELQUES REPÈRES CHRONOLOGIQUES

Les Mines et Verrerie dites de Semsales, commune fribourgeoise sur la route reliant Bulle à Vevey, mais situées en fait sur celle de Progens, à l'écart de cette importante voie de communication, sont ouvertes en 1776 par des industriels en provenance de Franche-Comté et de la Forêt-Noire[2]. L'An 1776! À l'apogée du Siècle des Lumières, l'Europe entre dans la révolution atlantique à la faveur de l'indépendance américaine, tandis qu'en Suisse le patriciat éclairé des bords de la Sarine s'ouvre à la modernité économique[3]. Sous la Révolution française, l'exploitation de l'entreprise, en veilleuse depuis quelque temps, est reprise par une famille de réfugiés politiques fuyant la France, les Bremond, qui y font fortune. Dans le dernier tiers du XIXe siècle, la verrerie, dirigée en commun par les Bremond et les Quennec, ingénieurs d'origine bretonne, se porte bien: n'a-t-elle pas le monopole avec Monthey (VS) de la fabrication du verre à bouteille en Suisse romande? Mais elle doit bientôt affronter la concurrence charbonnière qui fait rage à la Belle Époque: constat stupéfiant, la houille allemande importée par rail est meilleur marché que celle, locale, des mines de Semsales mêmes!

Raison pour laquelle, en 1912, l'entreprise périclitante est vendue à Henri Cornaz qui, l'année précédente, faisant fi du marché tendu de l'industrie verrière en Suisse, a ouvert sa propre fabrique à Saint-Prex[4]. En 1961, cinquantenaire de l'entreprise saint-preyarde, les successeurs d'Henri Cornaz – mort en 1948 – expliquent ses premiers pas de la façon suivante:

> Le problème du recrutement des ouvriers spécialisés sur bouteilles pour le soufflage à la bouche rend difficiles les débuts de l'entreprise. Ces ouvriers qui proviennent des pays avoisinants sont soit des éléments instables, soit de piètres collaborateurs fournissant un travail médiocre.[5]

2 Georges Andrey, «Un aspect économique de l'émigration française dans le canton de Fribourg: J.-B. J. Brémond et la verrerie de Semsales sous la République helvétique», in *Annales fribourgeoises*, 50, 1969-1970, pp. 81-109; Gaston Bourgoin, *Progens, son histoire*, [Progens]: [Caisse Raiffeisen], [1986]; Jean-Claude Vial, «Les mines de St-Martin et Progens», in *Annales fribourgeoises*, 60, 1992-1993, 195-218; Jean-Claude Vial, «Du pot à la dame-jeanne. Épopée d'une industrie verrière en Haute-Veveyse, 1776-1914», in *La Gruyère dans le miroir de son patrimoine*, Neuchâtel/Bulle: Alphil, 2011, t. 1, pp. 41-50.

3 Georges Andrey, «La Ville et République de Fribourg sous le règne du baron d'Alt (1737-1770). Essai sur les Lumières patriciennes», in *Les conditions de la vie intellectuelle et culturelle en Suisse romande au temps des Lumières, Annales Benjamin Constant*, 18-19, 1996, pp. 205-228.

4 Henri Rieben, «La fabrication du verre», in Henri Rieben (dir.), *Portraits de 250 entreprises vaudoises*, Lausanne: 24 Heures, 1980; Karl Lüönd, Hélène Apel, *Le verre, reflet de l'esprit du temps: 100 ans d'histoire de la Verrerie de St-Prex à Vetropack: une entreprise suisse, familiale et dynamique au cœur de l'évolution technique, des marchés et de l'environnement*, Zurich: NZZ Libro, 2011.

Autrement dit, le Suisse Cornaz ne croit qu'au sérieux du travail de ses compatriotes. Or, la verrerie de Semsales, par son ancienneté et la qualité de ses produits, offre toute garantie. La vente de l'entreprise fribourgeoise est une aubaine pour Cornaz. Il l'acquiert à bon compte. Sont alors créées les Verreries de St-Prex et Semsales réunies (S.A.), raison sociale qui valorise Saint-Prex en y accolant le nom de Semsales et qui montre aussi – fait rare à l'époque – la fusion de deux entreprises par-dessus les frontières cantonales. En somme, on a à faire – selon nous, c'est une première – à une entreprise proprement romande créatrice, dans le secteur industriel, d'un marché commun valdo-fribourgeois[6]. Entreprise qui, à en croire la plaquette-souvenir de 1961, mise sur son identité suisse. On y lit, sur un accent de cocorico, les mots que voici :

> Du fait de cette fusion, l'arrivée d'ouvriers verriers suisses apporte la solution du problème de la main-d'œuvre spécialisée.[7]

Tandis qu'en 1912 et 1913, la production se concentre à Semsales, permettant de purger Saint-Prex de ses éléments jugés indésirables, la guerre qui éclate en Europe en août 1914 absorbe les derniers d'entre eux engagés d'autorité sous leur drapeau. En Suisse, la mobilisation générale éclaircit également les rangs de la main-d'œuvre nationale. C'est alors que Cornaz décide de transférer toute la production à Saint-Prex. Les verriers de Semsales déménagent en pays vaudois avec leur famille, souvent nombreuse. Les voilà en quelque sorte « naturalisés » saint-preyards. Quant aux machines et au four de fusion, ils sont démontés à Semsales dès 1915 pour être remontés à Saint-Prex. Mais la raison sociale que l'on sait ornera bien des années encore le papier à en-tête de l'entreprise cornazienne : le prestige de Semsales demeure un faire-valoir pour Saint-Prex[8].

La bienfacture des produits sortis des mains des souffleurs de verre fribourgeois – chez eux, habileté rime avec rapidité, docilité et ponctualité, à l'entière satisfaction de l'exigeant Cornaz, dit « Le Patron » ! – est du pain bénit pour Saint-Prex, y compris

5 (Note de la p. 30.) *Verreries de St-Prex S.A.*, Saint-Prex : Verreries de St-Prex, 1961. Il s'agit d'une plaquette promotionnelle richement illustrée éditée par la Direction de l'entreprise.

6 Ce marché commun valdo-fribourgeois, tout informel qu'il soit, est illustré également par la florissante chocolaterie Cailler qui, dès 1897, mais dans le sens Vaud/Fribourg, déménage de Corsier-sur-Vevey dans la commune gruérienne de Broc. Durant la Première Guerre mondiale, elle comptera jusqu'à 1700 salariés, chiffre qui la classe en tête des entreprises industrielles du canton de Fribourg. Lors de la fusion en 1911 de Cailler avec Peter et Kohler, Vevey est choisi comme siège de la nouvelle société.

7 *Verreries de St-Prex S.A.…, op. cit., ibid.*

8 En 1925, c'est sous l'appellation *Verreries de St-Prex & Semsales Réunies S.A.* qu'est lancé un emprunt à 6 % d'un million de francs (ACV, dossier ATS 189, Verrerie de St-Prex).

durant les années de guerre. On sait la dextérité avec laquelle le patronat suisse s'entend à jouer l'atout de la neutralité helvétique. À Saint-Prex, on est aux anges: le croirait-on? On peine à satisfaire la demande!

Il y a plus. Cornaz – le Conseil d'administration est à ses ordres – décide d'agrandir l'entreprise outre Sarine. Cela en deux temps: en 1915, location pour six ans de la verrerie lucernoise de Wauwil; en 1917, acquisition des actions de la grande verrerie zurichoise de Bülach, alors en difficulté et dès 1966 intégrée dans le groupe international Vetropack SA, dont la direction actuelle est toujours assurée par un… Cornaz!

De 1921 à 1926, une récession affecte l'industrie suisse, y compris la verrerie de Saint-Prex qui réduit son activité et les salaires, voire ferme momentanément ses portes. Son personnel, soit quelque 200 ouvriers, est mis au bénéfice de l'assistance chômage[9]. En 1921 et 1922, dans un geste digne du «bon patron», Cornaz prend en charge les frais de chômage incombant à la Commune[10]. Celle-ci exprime sa reconnaissance à la direction de la verrerie pour sa «générosité»[11]. Autre action de type altruiste, un Fonds de secours, alimenté par la trésorerie de la verrerie, est créé en 1921 en faveur du personnel. Les chômeurs – à en croire les statuts – en sont les premiers bénéficiaires[12]. S'y ajoutent les ouvriers et ouvrières non entièrement couverts par l'assurance maladie également créée par l'entreprise et à laquelle cotise le personnel.

Cela dit, la crise conjoncturelle ne ruine pas Saint-Prex. En témoigne, en 1922, la livraison à la station thermale française d'Évian, sur l'autre rive du Léman, d'un million de bouteilles, chiffre considérable à une époque où la production n'est que partiellement automatisée. Bientôt, du reste, Saint-Prex peut se permettre de prendre pied en France où elle acquiert les actions des Verreries de Rive-de-Gier (Loire).

Nous voici dans les années 1930. La mécanisation de plus en plus poussée permet d'accroître considérablement le volume de la production, mais aussi de diminuer l'effectif du personnel. Alors qu'en août 1930, la verrerie compte 320 salariés, dont 20 femmes, ce nombre tombe à 170 «ouvriers et ouvrières» en 1938[13]. Cette forte

9 ACSt-Prex, PV de la Municipalité, séance du 28 janvier 1921.

10 Sur le paternalisme à la suisse, voir François Jequier, «Fondements éthiques et réalisations pratiques de patrons paternalistes en Suisse romande (XIXe-XXe siècles)», in E. Aerts, *Liberalism and Paternalism in the 19th Century*, Louvain: Presses universitaires de Louvain, 1990, pp. 71-81; François Jequier, «Du bon usage du paternalisme», préface à Christine Gagnebin-Diacon, *La fabrique et le village: la Tavannes Watch Co (1890-1918)*, [Porrentruy]: Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'émulation, 1996.

11 ACSt-Prex, PV du Conseil communal, séance du 27 avril 1922.

12 ACV, SB 215/1145. En 1950, ce fonds est converti en caisse de retraite et de prévoyance.

13 *Le Drapeau rouge, organe communiste*, 30 août 1930, «St-Prex. À la Verrerie», article signé Stylo; *La Revue*, 19 mars 1938, «Le monde de la transparence», article promotionnel signé Œil de verre.

réduction est sans doute imputable à l'installation, en 1933, d'un nouveau four, dernier cri de la technique, dont le rendement démultiplie une production qui n'a plus rien d'artisanal.

Le chômage affecte-t-il l'entreprise durant la grande dépression internationale des années 1930 ? Le fait que voici l'atteste. Le 29 décembre 1931, Cornaz intervient auprès du « parlement » communal – 55 sièges – dont il est membre. Le directeur de la verrerie propose une correction de route « afin de donner du travail aux chômeurs ». Une commission, dont Cornaz est membre suppléant, est nommée qui soutient le projet. Ce dernier est voté « à l'unanimité » par le législatif dans sa séance du 19 février 1932 [14].

Quand, en automne 1939, éclate la Seconde Guerre mondiale, la nouvelle mobilisation générale prive Saint-Prex de 90 de ses ouvriers, sur un effectif de quelque 200. On compense la pénurie de main-d'œuvre en adoptant la fusion électrique, procédé révolutionnaire qui permet, selon la formule consacrée, de « produire plus en moins de temps » et de satisfaire la demande, de sorte que le deuxième conflit mondial, à l'instar du premier, loin d'entraver la bonne marche des affaires, lui est plutôt favorable, neutralité aidant.

La mort en 1948 du dynamique fondateur – Henri Cornaz a 69 ans – ne freine nullement la croissance de son entreprise. En 1959, Saint-Prex acquiert la totalité des actions de Wauwil, en sorte qu'en 1960 et 1961, le groupe saint-preyard atteint des records de fabrication et de vente : plus de 60 millions de pièces, fabriquées par un personnel de 400 salariés, dont 50 pour cent d'Italiens et d'Espagnols. La Suisse vit ses « Trente Glorieuses ». Saint-Prex en tire profit, mais l'âge héroïque de l'artisanat fribourgeois a vécu et la main-d'œuvre étrangère est désormais la bienvenue. Quant aux fameux souffleurs de verre fribourgeois, ils ne quittent pas Saint-Prex, mais se convertissent en cueilleurs de verre – spécialistes de la ponction du verre en fusion à l'aide d'une canne – puis en mécaniciens et techniciens.

UN CHOC À MULTIPLES DIMENSIONS

Quand, en 1914, s'implante, avec tous les leurs, l'imposante cohorte des verriers de Semsales dans la coquette cité de Saint-Prex, cette dernière est une bourgade de quelque 883 habitants (recensement officiel de 1910). Elle en compte 1364 en 1920. En dix ans, l'accroissement est donc de 481 habitants, soit de 54 %. Sur La Côte lémanique, entre Morges et Nyon, aucune commune ne connaît une croissance aussi rapide. Voici

14 ACSt-Prex, PV du Conseil communal, séances des 29 décembre 1931, 9 et 19 février 1932.

les chiffres: de 1910 à 1920, Gland croît de 16 %, Allaman de 11 %, Nyon de 3 % et Morges de 2 % seulement[15].

Cette comparaison fait de Saint-Prex un cas spectaculaire. Il est permis de parler de choc démographique, autrement dit d'une rupture dans un continuum séculaire. En effet, le nombre de ses habitants s'est accru lentement, mais régulièrement au fil du XIXe siècle: 162 en 1800, 528 en 1850, 882 en 1900. Pour Saint-Prex, cette époque est doublement heureuse: après un net fléchissement à la fin du XVIIIe siècle (perte sèche de près de la moitié), sa croissance démographique est continue et n'a rien de saccadé. Mais surtout elle ne perturbe pas son immémoriale vocation agricole, viticole et piscicole. En comparaison des années 1912 à 1916, celles qui les précèdent méritent le nom de « Belle Époque ». Celles qui lui succèdent font basculer Saint-Prex dans la modernité économique et la transforment d'un coup en localité agro-industrielle. En d'autres mots, tout se passe comme si, après avoir ignoré trop longtemps l'industrialisation, celle-ci lui avait été en quelque sorte imposée. Le rattrapage n'a pas été planifié. Le choc n'en est que plus violent.

En 1920 donc, aux 880 paysans, vignerons, pêcheurs et rares artisans de 1910 s'ajoutent quelque 480 ouvriers, ouvrières, employés et cadres de la verrerie ouverte en novembre 1911. Le personnel verrier, composé d'abord de ressortissants étrangers, est remplacé dès 1914 par des Suisses et Suissesses en provenance du canton voisin de Fribourg. Un point commun entre ceux-ci et ceux-là: la confession catholique romaine. Or, jusque-là, les fidèles de Saint-Prex étaient uniformément réformés. Les voilà scindés en deux communautés: vont désormais devoir coexister les tenants séculaires de la « nouvelle foi » et ceux de l'« ancienne foi », pour employer les mots en usage à la Réforme. Sur la paroisse réformée se greffe tout à coup une paroisse « papiste ». N'est-ce pas un autre choc? On y reviendra.

Il serait erroné de croire que les deux populations, vaudoise et fribourgeoise, se mêlent au sein de la localité. Une ligne de démarcation nette les sépare: le chemin de fer. Au nord, les nouveaux arrivés, formant un tiers de la population résidente totale; au sud, bordant le Léman, les autochtones, soit les deux tiers de la commune.

Dès le début des années 1920, un plaisant néologisme désigne le quartier nord: *Cornazville*. Voici ce qu'en dit l'hebdomadaire vaudois *Le Grutli, organe socialiste romand* (et) *journal ouvrier*:

15 Chiffres calculés par Jean-Pierre Villard, géographe de formation, que nous remercions pour sa serviabilité.

> Cornazville, tel est le nom que les habitants donnent à ce quartier. C'est un hommage sincère et mérité, rendu à celui qui l'a créé de toutes pièces, M. Henri Cornaz, député au Grand Conseil vaudois. Il y a dix ans, il n'y avait là que des vergers. Aujourd'hui, grâce à l'initiative de M. Cornaz, des centaines d'ouvriers gagnent à St-Prex leur pain quotidien et y trouvent le bien-être matériel et intellectuel. Outre des logements salubres, il y a un service médical gratuit, une bibliothèque très bien garnie, une chapelle, de nombreuses conférences, des cours ménagers, des représentations de tous genres, concerts, cinémas, théâtre, etc.[16]

Cette image quasi idyllique de ce que *Le Grutli* appelle « cité ouvrière » – le journal y possède à n'en pas douter de fidèles lecteurs – contraste fortement avec celle qu'en donnent deux autres titres de la presse de gauche : *Le Droit du peuple* et *Le Drapeau rouge*[17].

En 1921, *Le Droit du peuple*, organe officiel du Parti socialiste vaudois, fustige « le directeur Cornaz, député » qui se permet, en pleine crise industrielle, non seulement de réduire l'activité de sa verrerie, mais aussi de baisser les salaires de 15 à 20 pour cent. Pire, ce « chef d'entreprise et représentant du peuple » n'hésite pas à insulter ceux de ses ouvriers qui osent réclamer contre la condition qui leur est faite. Ne va-t-il pas, précise le journal, jusqu'à les traiter « de c… et d… » ?[18]

Quant au *Drapeau rouge*, organe communiste genevois, il qualifie ni plus ni moins la verrerie de Saint-Prex de « bagne à Cornaz ». Ce « capitaliste » est dénué de tout « esprit philanthropique » : ses œuvres sociales sont autant d'écrans pour mieux asservir son personnel. Ce dernier, composé « en grande majorité de citoyens fribourgeois », est « sous l'influence de l'Église catholique qui leur prêche la soumission ». Pour eux, Cornaz a fait construire « une chapelle à la porte de l'usine et les malheureux partagent leur temps le plus souvent entre l'opium de la messe et l'abrutissement de l'alcool »[19].

Au choc d'une commune soudainement scindée en deux quartiers s'en ajoute un autre encore, d'ordre environnemental. Saint-Prex, c'en est fini de son harmonieuse unité ! C'est désormais la juxtaposition sans transition de deux villages et de deux paysages : la haute et impressionnante cheminée du four domine le quartier du nord,

16 *Le Grutli*, 27 mai 1921, article anonyme intitulé « Industrie vaudoise ». Comme l'indique son en-tête, le fondateur du journal est Aloys Fauquez, mort en 1901.

17 Nos remerciements à Jean-Philippe Chenaux et Pierre Jeanneret, historiens de la presse, pour leurs renseignements sur l'identité de ces deux journaux.

18 *Le Droit du peuple*, 15 janvier 1921, article signé Vérité.

19 *Le Drapeau rouge*, 30 août 1930, article « La Vie des travailleurs (correspondants ouvriers) », signé Stylo.

l'élégant clocher du temple celui du sud. L'un et l'autre édifices symbolisent deux sociétés, deux visions du monde. Deux architectures aussi découpent l'habitat: les ateliers, entrepôts et ensembles locatifs du nord et leur alignement géométrique à l'américaine contrastent avec la pittoresque sinuosité des rues, ruelles et autres venelles groupant au sud édifices publics, tours, horloge, commerces et demeures plus ou moins cossues, parmi lesquelles un « manoir » et un « château ».

Qui dit choc, dit choqué et choquant: pour les « écologistes » d'avant l'heure, n'est-ce pas le cas au spectacle de cette cheminée si voyante, fumante et polluante, emblème de la zone industrielle? Le fondateur Cornaz ne semble pas en être conscient: en témoignent les affiches publicitaires aux couleurs pétantes exhibant son vaste complexe verrier couronné d'une, puis deux de ces orgueilleuses tours d'où s'échappent, visibles de loin, de beaux panaches blancs ornant le ciel bleu de la petite et ravissante cité saint-preyarde. N'est-ce pas là narguer les autochtones fiers de leur traditionnel et élégant clocher? Quoi qu'il en soit, celles et ceux qui, dédaigneusement, détournent le regard et ne fréquentent jamais la zone industrielle ont un dérivatif: la vue sur le « bleu Léman » et les Alpes savoyardes, dominées par le Mont-Blanc.

Toutefois, « écologistes » ou non, tous les Saints-Preyards regardent en direction de *Cornazville* quand, en 1921, un grand incendie consume une partie de ses bâtiments, ainsi que les nombreux camions américains destinés aux transports lourds et achetés en France au départ des *Yankees* venus guerroyer en Europe. Les journaux assurent qu'on l'a vu de loin, même de Lausanne. Les dégâts sont colossaux et tout n'est pas assuré. En leur for intérieur, les anti-industriels de tout bord et autres nostalgiques du bon vieux temps n'en éprouveraient-ils pas quelque joie mauvaise? Ne rêveraient-ils pas d'un fiasco de la fabrique et d'un retour à la nature du vaste espace qu'elle occupe? En fait, tout se passe comme dans la chanson populaire du *Vieux Chalet*, composée en 1929 par l'abbé Bovet: Henri, « d'un cœur vaillant », va tout reconstruire « plus beau qu'avant ». À *Cornazville*, paroles et mélodie du barde gruérien sont à coup sûr non seulement connues et chantées, mais encore accompagnées par la fanfare ouvrière *La Persévérance*, fondée et subventionnée par le généreux Cornaz.

L'an 1921 signe encore un autre choc dans l'histoire des liens entre *Cornazville* et Saint-Prex: le boss du verre, déjà maître du pouvoir économique, s'empare du pouvoir politique. La cité, dominée par les libéraux, passe sous le contrôle des radicaux. C'est une énorme surprise.

À la faveur des élections communales, Cornaz, radical à la fibre sociale, est couché sur une liste « progressiste », dite verte ou encore « du quartier de la gare », opposée à une liste dite noire ou « du bas du village »[20]. C'est un désastre pour les « noirs » qui perdent

tous leurs sièges au Conseil communal, tandis que les « verts » y placent tous leurs candidats. Conséquence : lors de l'élection des cinq membres de la Municipalité par un Conseil communal entièrement neuf, Cornaz ravit la syndicature à Sylvestre Forel, libéral bon teint réputé « indétrônable ». À l'époque, à en croire la rumeur, sa non-réélection l'aurait tellement affecté qu'il en serait mort de chagrin. De fait, l'aimable Forel, fragilisé par l'âge, rend l'âme peu de temps après le choc de sa retraite forcée.

Comment expliquer la révolution « verte » de 1921 ? Principalement par deux faits que le lecteur qualifiera peut-être aussi de choquants. Voici le premier : c'est grâce au vote compact de ses dociles verriers papistes – et non pas popistes ! – que Cornaz, le radical « progressiste », doit finalement son accession à la syndicature. Le second n'est pas moins spectaculaire : les élections communales de Saint-Prex se sont déroulées dans des circonstances exceptionnelles, inédites dans les annales politiques de la commune. Preuve en soit le témoignage public d'« un groupe d'électeurs » dans une longue lettre adressée au *Journal de Morges* et cachant mal leur dépit sinon leur courroux. En voici trois extraits significatifs :

> La population industrielle qui s'est fixée dans notre village a jugé que le moment était venu d'enlever le pouvoir aux Saints-Preyards. Cette population représente à elle seule le tiers des électeurs, de sorte que, pour s'assurer la majorité des voix, il a suffi de quelques mécontents ou inconstants et de quelques jeunes qui […] espèrent que viendra pour eux l'âge d'or où l'on ne parlera plus que de dépenses. De là s'est formé le parti dit *Progressiste* […].

Plus bas, la lettre de lecteurs dénonce les pressions exercées sur l'électorat :

> Une chose doit être dite, car elle est de nature à attrister et indigner à la fois tout citoyen libre de notre libre Helvétie. Le 20 novembre, on a pu voir passer dans notre village des groupes de cette population industrielle, soigneusement encadrés par des chefs de file, pour être menés par eux au scrutin et surveillés jusqu'à l'urne.

Après avoir montré qu'au premier tour du scrutin, 38 des 41 noms de la liste « progressiste » étaient passés et qu'il restait 17 sièges à repourvoir, les signataires de la lettre expliquent :

20 (Note de la p. 36.) *Feuille d'avis de Lausanne*, 23 novembre 1921 ; *La Revue*, 23 novembre 1921 ; *Journal de Morges*, 2 et 6 décembre 1921 (liste des élus) ; 27 décembre (élection de la Municipalité).

> En signe de protestation, tous les candidats du parti du bas du village ont retiré leur candidature au 2e tour, estimant que, ne pouvant plus être que la petite minorité qu'on n'écouterait pas, il valait mieux laisser toute la responsabilité au nouveau parti.[21]

À la lecture de ce morceau d'anthologie, on admettra que, pour la majorité de la population de Saint-Prex, les élections de 1921 ont été vécues comme un choc, plus précisément comme un traumatisme politique. Les traumatisés y ont vu un coup d'État fomenté par un clan de meneurs de *Cornazville*. On se demandera sans doute qui sont ces putschistes et où ils ont puisé leur inspiration.

Malgré un examen serré des sources dont nous disposons, il n'est pas possible de répondre à ces questions. On en est réduit à des hypothèses dont la plus machiavélique voudrait peut-être qu'à la tête des fomentateurs ou « tireurs de ficelles », figure, tapi dans l'ombre, le vainqueur du duel pour la syndicature. Mais, en l'état des recherches, aucun document ne l'atteste. Plus sérieusement, il est permis de penser que l'électorat cornazien est de sensibilité grutléenne, c'est-à-dire liée au *Grutli*, journal des « socialistes nationaux », lu à coup sûr à *Cornazville* et situé à droite du *Droit du peuple*, fer de lance des socialistes de combat.

Mais, à en croire *Le Droit du peuple* et *Le Drapeau rouge*, tout militantisme politique ou syndical est banni dans la cité ouvrière. Raison pour laquelle – de leur propre aveu – socialistes de combat et communistes échouent dans leurs tentatives répétées de s'y implanter. Selon eux, Cornaz fait tout pour y boycotter la formation d'un syndicat ou d'une section de parti. À cet égard, il faut observer que même le Parti chrétien-social, toléré semble-t-il parce que bénit de l'Église romaine, n'est guère prisé des papistes[22]. Quoi qu'il en soit, un fait s'impose: dans le secret des urnes, l'ouvrier vote pour celui qui lui assure son gagne-pain, aussi modeste soit-il. À *Cornazville*, le pragmatisme tient lieu d'idéologie.

L'allusion au mouvement chrétien-social permet de revenir sur le choc d'ordre religieux évoqué plus haut et provoqué par l'arrivée imprévue – ressentie peut-être par la population comme une irruption, voire une invasion[23] – de centaines de catholiques romains dans une petite paroisse uniformément réformée. Une étude spécifique serait nécessaire pour en mesurer la profondeur. On s'en tiendra à quelques faits dûment documentés.

21 *Journal de Morges*, 2 décembre 1921, « Chronique régionale ».

22 Roland Ruffieux, *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande 1891-1949*, Fribourg: Éditions universitaires, 1969. Cet ouvrage collectif, fruit de recherches fouillées, est muet quant à la création d'une section du Parti chrétien-social à Saint-Prex. En revanche, en 1917, y est fondée une section syndicale du Cartel vaudois de l'Union romande des travailleurs chrétiens. Elle paraît évanescente (*idem*, p. 333).

Il serait faux de considérer l'implantation des catholiques romains dans la diaspora saint-preyarde comme l'occasion d'une *Reconquista* papiste. L'examen attentif des sources écrites n'autorise aucun soupçon à ce sujet[24]. Dès 1914, l'autorité épiscopale veille au grain : surtout ne pas compromettre quatre siècles de coexistence confessionnelle valdo-fribourgoise ! En effet, dans les quatre « guerres de religion » – la dernière en 1712 – que retiennent les manuels d'histoire suisse, aucun affrontement armé n'a directement mis aux prises Fribourgeois et Vaudois. Aussi n'y a-t-il pas de parallèle possible entre le choc politique de 1921 et un choc religieux comparable. D'ailleurs, à aucun moment, la révolution « verte » de 1921 n'exploite la religion à des fins politiques. À l'autonomie du politique répond l'autonomie du religieux.

La réalité est que, de 1914 à nos jours, on passe lentement, pour ne pas dire imperceptiblement, d'une coexistence contrôlée, sinon bon enfant, à une interconfessionnalité assumée, cette seconde phase résultant de l'ouverture dont fait preuve l'Église romaine dès le Concile Vatican II (1962-1965).

Plusieurs faits expliquent, selon nous, l'absence de tension aiguë entre les deux communautés confessionnelles de Saint-Prex, situation dont la gravité aurait nécessité l'intervention des autorités ou simplement leur médiation. Groupons-les en deux temps. Premier temps : de 1911 (fondation de la verrerie) à 1920, le clergé catholique responsable des fidèles se recrute dans la région : l'abbé genevois Pictet, curé de Morges, et le Père Lhermitte, œuvrant à Lausanne, mettent à profit leur expérience de la cohabitation entre catholiques et protestants. En 1917, Cornaz, Vaudois baptisé protestant, offre le terrain sur lequel est bâtie la chapelle catholique. L'évêque diocésain s'empresse de remercier le directeur fondateur de la verrerie de son « geste généreux » en précisant que « la religion a son influence sur les rapports entre patrons et ouvriers »[25].

Deuxième temps : dès 1920, un nouvel évêque monte sur le trône épiscopal, Marius Besson. Vaudois d'origine et fils de protestant converti au catholicisme, ce prélat remarqué sait dialoguer avec les autorités des bords du Léman et s'applique à promouvoir la paix entre les confessions[26]. En 1924, il crée la paroisse de Saint-Prex, plus vaste que celles de Morges et de Rolle, et nomme à sa tête l'abbé savoyard Mermet, desservant

23 (Note de la p. 38.) « À Saint-Prex, il y eut longtemps une guerre, ouverte ou larvée, entre les deux communautés religieuses, dont les convictions reflétaient souvent des styles de vie différents et des opinions politiques divergentes. » (*Saint-Prex 1234-1984*, Saint-Prex : Commune de Saint-Prex, 1984, ouvrage commémoratif du 750e anniversaire, p. 126).

24 A été principalement consulté le dossier « Saint-Prex » aux AEvFribourg.

25 AEvFribourg, dossier St-Prex, lettre de Mgr Colliard, 18 juillet 1917.

26 *DHS*, article « Besson, Marius » par V. Conzemius, consulté en juin 2017.

de la chapelle depuis 1922[27]. Premier curé de la paroisse, Mermet use de son savoir-faire et de l'aménité de son caractère pour répandre une atmosphère sereine et vivre en bonne harmonie avec les pasteurs de la paroisse protestante, le ministre Chappuis et son successeur Vittoz. Quant à ses relations avec la population, protestante aussi bien que catholique, elles sont peu banales: sourcier réputé loin à la ronde, celui que chacun appelle «l'abbé Mermet» fait des démonstrations éblouissantes de son talent de radiesthésiste. À en croire la presse, sa popularité est immense. Pour se dédouaner du qualificatif de diabolique lié à son pouvoir, il disait: «Les sourciers ne sont pas sorciers»[28].

LES VERRIERS DE SEMSALES À SAINT-PREX OU LA RÉUSSITE D'UNE INTÉGRATION

Une question importante se pose avant de clore cette trop brève étude, aperçu du choc multiple qu'a provoqué l'implantation des verriers fribourgeois dans la commune rurale vaudoise de Saint-Prex: ont-ils réussi leur intégration? Faute de place, on s'en tiendra ici au seul cas de l'intégration politique.

Disons-le d'emblée: l'insertion de *Cornazville* dans la vie publique locale frappe par sa rapidité. À la différence de la main-d'œuvre étrangère, les verriers fribourgeois sont suisses et se veulent citoyens à part entière. Loin de vivre recroquevillés sur leur quartier, ils participent à la vie politique de la commune. Non seulement ils votent, mais ils se présentent aux élections. On en veut pour preuve la présence de nombre d'entre eux au Conseil communal, fort de 55 membres comme on sait.

Voici, soigneusement dressée par nos soins, la liste exhaustive des verriers qui y font leur entrée au fil des élections locales jusqu'au lendemain de la mort en 1948 de leur patron Henri Cornaz, lui-même fortement engagé en politique, que ce soit au plan cantonal comme député au Grand Conseil ou, sur le plan local, comme conseiller communal et municipal. L'avantage de ce tableau (voir p. 41) est aussi de mettre un nom sur quelques-unes des familles fribourgeoises venues s'établir à Saint-Prex.

Ce tableau est parlant et appelle au moins cinq remarques. Premièrement, de 1921 à 1949, quelques familles capitalisent le pouvoir politique à *Cornazville*, principalement les Guisolan, Meille, Oberson, Seydoux, Tercier et Zumkeller. Elles comptent au nombre de celles qui ont, souvent, le plus de verriers embauchés dans l'entreprise, où travaillent simultanément, par tradition, trois générations, celle des plus jeunes n'ayant parfois pas même 15 ans. Deuxièmement, plusieurs des familles de verriers qui entrent au

27 *La Semaine catholique*, 16 septembre 1937, article nécrologique de l'abbé Alexis Mermet. La paroisse romaine de Saint-Prex englobe les localités suivantes: Saint-Prex, Buchillon, Denens, Saint-Livres, Étoy, Lavigny, Lully, Lussy et Villars-sous-Yens.

28 *Journal de Morges*, 19 février 1929, «Lettre de M. l'abbé Mermet».

Liste des verriers fribourgeois membres du Conseil communal (1921-1949)*

1921 :
Camille et Pierre Guisolan ; César, Florian et Paul Seydoux ; Jules Tercier ; Léonard Zumkeller, soit 7 élus[29].

1925 :
Émile Dupasquier ; Louis Fragnière ; Camille et Pierre Guisolan ; François Jungo ; Florian Seydoux ; Jules Tercier, soit 7 élus[30].

1929 :
Jules Charrière ; Émile Dupasquier ; Constant Zumkeller, soit 3 élus[31]

1933 :
Marius Oberson ; Jean Seydoux, soit 2 élus[32].

1937 :
Marius Oberson ; Jean Seydoux ; Joseph Tercier, soit 3 élus[33].

1941 :
César Meille-Mollard ; Marius Oberson ; Jean Seydoux ; Joseph Tercier, soit 4 élus[34].

1945 :
Oscar Maendly ; César et Fernand Meille-Mollard ; Marius Oberson ; Jean Seydoux ; Joseph Tercier, soit 6 élus[35].

1949 :
Oscar Maendly ; Fernand et Gaston Meille ; César Meille-Demont ; César Meille-Mollard ; Marius Oberson ; Jean Seydoux ; Joseph Tercier, soit 8 élus[36].

* Noms non repris dans l'index général.

Conseil communal s'y maintiennent au fil des décennies. C'est sans doute que leurs électeurs estiment qu'ils y sont à la fois utiles et efficaces. Troisièmement, le creux des années 1929 à 1937 – 2 ou 3 sièges « verriers » seulement – reflète probablement la chute de l'effectif du personnel de l'entreprise, comme on l'a vu. Quatrièmement, on constate (voir les notes infrapaginales) que les Cornaz – tous liés par des liens de parenté – placent constamment plusieurs des leurs dans les travées du Conseil communal et qu'en 1921 Henri conquiert même la Municipalité, fait qui retient d'autant l'attention qu'aucun de ses salariés n'y entrera, même après sa mort et que, de ce fait,

29 *Journal de Morges*, 6 décembre 1921. Aux côtés des sept conseillers communaux fribourgeois siègent Gaston Cornaz, Henri Cornaz et Henri Cornaz junior.

30 ACSt-Prex, PV du Conseil communal, 22-23 novembre 1925. Y siègent aussi Gaston et Henri Cornaz.

31 *Ibid.*, 16-18 novembre 1929. Y siègent aussi Gaston et Henri Cornaz.

32 *Ibid.*, 21 novembre 1933. Y siègent aussi Gaston, Max et Henri-Léon Cornaz.

33 *Ibid.*, 20 novembre 1937. Y siègent aussi Gaston, Henri-Léon et Max Cornaz.

34 *Ibid.*, 15-16 novembre et 6 décembre 1941. Y siègent aussi Gaston, Henri-Léon et Max Cornaz.

35 *Ibid.*, 17-18 novembre 1945. Y siègent aussi Henri-Léon, Maurice et Max Cornaz.

36 *Ibid.*, 19-20 novembre 1949. Y siègent aussi Henri-Léon, Maurice et Max Cornaz.

Saint-Prex n'a jamais eu, à ce jour, de syndic verrier. Une conclusion s'impose : si ascension politique il y a, elle est limitée.

Limitée également est l'ascension socioprofessionnelle. À notre connaissance, aucun verrier n'accède à la direction de l'entreprise. Pourtant, la plupart d'entre eux lui restent fidèles. Pourquoi ? Sans doute parce que le lien familial est créateur de solidarité. Pourrait-il en être autrement quand père, mère, enfants et proches parents travaillent sur place dans le même complexe industriel ? Il est probable aussi qu'une mentalité d'entreprise cimente la communauté verrière et transcende le clivage patron/ouvrier : au-delà de la hiérarchie, *Cornazville* ne forme-t-elle une seule et grande famille ?

Lien parental et social confère à cette « cité ouvrière » une consistance et une assurance qui font sa force. Confiante en elle-même, elle ne craint pas de s'immerger dans la vie de la commune. Cela de plusieurs manières. Non seulement elle se fait représenter au « parlement » communal pour y défendre ses intérêts, mais encore elle envoie ses enfants, pourtant catholiques, à l'école publique du village : il n'y a pas d'école privée à Saint-Prex. Les élèves des deux confessions se fréquentent quotidiennement et apprennent à se connaître. Par le truchement de la camaraderie se nouent des liens entre parents de foi différente. Les nombreux mariages « mixtes », biconfessionnels, qui se contractent favorisent grandement le brassage et l'équilibre des deux communautés.

Aujourd'hui, pour la population saint-preyarde, *Cornazville* n'est plus qu'un souvenir lointain, alors même que la verrerie, toujours cantonnée dans la même zone, tourne à plein régime[37].

37 ACV, fonds privé Catherine Santschi, enquête sur Saint-Prex. À la différence du patronyme « Cornaz », encore bien ancré dans les mémoires, le toponyme de « Cornazville » n'apparaît dans aucun des dossiers-questionnaires dressés en 1978 par l'historienne à la faveur d'entretiens personnels.